



Administration communale
d'ORP-JAUCHE

1350

Place communale 1

☎ 019/63.02.10

📠 019/63.47.84

Belfius BE23 0910 0017 1191

Adjudant-Chef (Air) Claire LAURENT
Assistante Attaché de Défense
Mission de Défense pour la Belgique et le
Luxembourg
Ambassade de France
Rue Ducale, 65
1000 Bruxelles

N.Réf. 19/DG/-1.855.2/bd

Agent traitant : B. Driessens – 019/63.02.10 - bernadette.driessens@orp-jauche.be

Matière en charge de D. Houart – Echevin des Associations Patriotiques

Chargés de mission : B. Bastaits/R. de Hennin/D. Frantzen

Objet : Commémoration du 79^e anniversaire des combats de mai 1940 à Orp-Jauche & 70^e anniversaire de la pose de la première pierre du Monument à la Cavalerie française de Jandrain

Monsieur l'Attaché de Défense,
Mon Colonel,

Le mardi 14 mai prochain, nous commémorerons le 79^e anniversaire des tragiques événements de mai 1940 ainsi que le 70^e anniversaire de la pose de la première pierre du Monument à la Cavalerie française érigé à Jandrain.

Dans ce cadre, nous souhaiterions pouvoir donner un faste tout particulier à ces cérémonies par la présence de deux détachements en armes, un français et un belge. Des contacts informels pris au sein du 1/3 Regt de Lanciers (BEL) et du 5 Regt de Dragons (FRA), il appert que ces deux unités ayant des liens entre elles, sont volontaires pour participer à cette cérémonie. Les Chefs de Corps respectifs, français et belge, nous ont fait part de leur intérêt à participer ensemble à ces cérémonies.

Nous prenons donc la liberté de vous contacter afin d'obtenir les autorisations officielles nécessaires à la présence d'un détachement du 5 Regt de Dragons en armes (1/1/8) à Orp-Jauche lors de ces cérémonies.

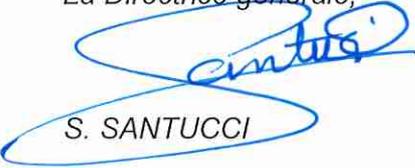
Les modalités pratiques pour la préparation de cette cérémonie pourront être communiquées directement aux et entre les unités, une fois la désignation officielle connue.

Le programme de la journée sera le suivant :

- 10h00 : accueil café – salle de la Tannerie – rue des Tanneurs à Jandrain
- 11h00 : début des cérémonies – Monument au Corps de Cavalerie française, Chaussée de Wavre à Jandrain
- 12h00 : lunch - salle de la Tannerie – rue des Tanneurs à Jandrain
- 16h00 : dislocation

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Attaché de Défense, mon Colonel, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Directrice générale,


S. SANTUCCI



L'Echevin des Associations Patriotiques,


D. HOUART

Le Bourgmestre,

H. GHENNE